



FONCTIONNEMENT DES CESU (Chèque Emploi Service Universel)

Le règlement de la facture mensuelle peut s'effectuer en tickets CESU uniquement dématérialisé. Aucune monnaie ne sera rendue sur les tickets CESU, l'appoint vous sera demandé soit en chèque ou espèce. Également, aucune avance sur paiement ne pourra être acceptée. Des frais de traitement seront ajoutés à chaque paiement en CESU de l'ordre de 6% calculé sur le montant de vos CESU.

Les tickets CESU 2023 seront acceptés jusqu'au 31/01/2024.

Il est possible de régler les CESU en se rendant sur le site de l'émetteur de vos titres CESU préfinancés. La démarche est gratuite et permet de limiter les manipulations des titres, les frais d'envoi ainsi que les frais de dépôt.

DEMARCHE A SUIVRE :

ETAPE 1

- Allez sur le site de l'émetteur de vos titres CESU :

Ticket CESU : www.ticket-cesu.fr

Chèque domicile : www.chequedomicile.fr

Le Pass CESU : www.cesu-sodexo.fr

CESU Domalin : www.cesudomalin.com

Domiserve : www.domiserve.com

La banque postale : www.titrecesu.labanquepostale.fr

ETAPE 2

- Indiquer votre code bénéficiaire

- Indiquer votre mot de passe (si vous ne l'avez pas encore, prendre contact avec votre émetteur de ticket CESU).

ETAPE 3

- Saisissez notre Numéro d'Affiliation National (NAN) du CRCESU : 0091485*4.

- Suivez la procédure, des informations vous seront demandées : le numéro de facture, le nom et prénom des enfants et le nom de l'école...